

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION CAVALIER MINEUR (COURS ET STAGE)**

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Sexe : .....

Nom et Prénom du représentant légal : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : .....

Ville.....

Tél. Domicile : .....

E-mail : .....

Père

Mère

Tél. Portable : ..... / .....

Profession : ..... / .....

Galops : .....

N° de Licence (FFE)<sup>1</sup> : .....

Nom et téléphone du médecin traitant : .....

.....

Précautions médicales particulières : .....

.....

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence : .....

Jour du stage (prévoir d'arriver 15min avant le début du stage) : .....

Jour de la reprise et horaire : .....

M.....inscrit son enfant.....et s'engage, en donnant les 3 règlements sur une inscription à l'année non remboursable (de septembre à juin).

M.....s'engage à emmener son enfant ..... AU MOINS 30 MINUTES AVANT LE DEBUT DU COURS. (les poneys peuvent être à aller chercher au pré).

Il est impératif de fournir un certificat médical récent, d'aptitude à l'équitation, indiquant « apte à la compétition » valable pour la saison en cours.

Date et Signature du représentant légal

**Décharge parentale au verso à compléter obligatoirement par le représentant légal du mineur**

**DECHARGE PARENTALE**

Représentant Légal :

NOM : .....

Prénom : .....

En qualité de (père, mère, tuteur) : .....

De l'enfant :

NOM et Prénom : .....

Adresse (si différente de l'enfant) : .....

.....

Code Postal : .....

Ville.....

Je soussigné(e) : .....

- \* Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche
- \* Autorise – n'autorise pas <sup>(2)</sup> les responsables du Haras d'Oé à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant (hospitalisation, intervention chirurgicale)
- \* Autorise – n'autorise pas <sup>(2)</sup> le Haras d'Oé à utiliser l'image de mon enfant sur les supports de promotion des activités du centre équestre et de communication.
- \* Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché au club house.

(1)Licence FFE : Obligatoire, elle sert d'assurance et permet de passer les brevets fédéraux (Galops).

Si vous avez une licence de l'année en cours, veuillez à la présenter au bureau pour toute inscription ou passage d'examen.

SECURITE : Le port de la bombe ou du casque est obligatoire (norme européenne EN 1384) quel que soit votre niveau. Pour les entraînements au cross, un casque de cross et un protège dos sont indispensables et obligatoires.

La FFE recommande le port d'un protège dos aux cavaliers mineurs lors des cours de saut d'obstacles, de cross et de sortie en extérieur.

Date et Signature du représentant légal

En cas de confinement (COVID 19), aucun remboursement ne sera effectué mais le club vous proposera des solutions pour rattraper vos cours.